

vico » résiste aussi à la contagion de l'exemple. Restés libres possesseurs de leur patrimoine, ces nobles gallo-romains lui ont laissé la désignation imposée par l'auteur de leur race, lorsqu'il s'était établi dans la terre conquise.

Il est intéressant de noter dans ces légendes un trait de mœurs celtiques, qui en atteste la parfaite sincérité. En désignant à saint Domitien l'étendue du désert qu'il lui concède, Latinus lui signale une des bornes de cet espace jadis consacré, *lan* ou *magh*, et nommé, fait observer le possesseur : *Attemia*. Par *Attemia*, il ne faut pas entendre une vraie limite, mais une marque de sépulture établie à une limite, suivant un usage général chez les Celtes, à ce qu'il semble. L'*attemia*, « pierre du repos, » consistait, ainsi que je viens de l'énoncer, en une pierre fichée ou en un amas de pierres dressé à la place où quelqu'un avait reçu une mort violente. Cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours chez les Gaëls d'Ecosse sous les noms de *cairn* « amas » ou de *tamh-leac* « de repos-roche », et chez les Corses, sous celui de *muio*, « amoncellement », terme demeuré au patois forézien comme un dernier souvenir de vieux usages abolis (1).

D'autres faits, ceux-là purement philologiques, s'imposent à l'attention dans ces textes respectables, malheureusement altérés. Je citerai les deux suivants :

L'agiographe de saint Domitien dit, ou son copiste lui fait dire, que ce saint et son compagnon, ayant trouvé dans un désert un assez grand nombre de sources, donnèrent à la principale le nom de Bebronna, *Bebronnæ indiderunt nomen*; c'est pour cette raison, ajoute-t-il, que le pays environnant porte

Ce monastère, fondation de l'époque burgonde ou franque, n'a pas même laissé de ruines. Aubert prétend qu'il s'élevait dans la paroisse de Peysieu (M. Guiguc, *Fiefs et paroiss. de l'arrond. de Trévoux*, p. 8 et 9). La destination du lieu explique en tous cas l'épithète de saint ou de divin qu'il reçut durant la période germanique; ce diminutif paraît se retrouver sous la forme *Anserna* dans une monnaie d'Auxonne (*Rev. numism.*, 1841, p. 363).

(1) *Mieu*. monceau : « De tous vos mauvais coups, m'est avis qu'on ferait un fameux *mieu*. » Dr F. Noël, *Leg. et trad. foréz.*, p. 211.